



**Procès-verbal  
de la deuxième réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2019-2020  
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

N° de la  
résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS  
ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

Procès-verbal de la 2e réunion ordinaire du conseil d'établissement tenue le 10 décembre 2019 à 18 h 15, à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Stéphanie Lambert	Enseignante
Geneviève Larochelle	Enseignante

Cassandra Perreault	Parent
Marie-Ève Caron	Parent
Julien Sirois	Parent

Florence Simard-Lebrun	Personnel de soutien
Simon Drouin	Membre de la communauté

Frédéric Audet	Directeur
----------------	-----------

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Tanya Desmarais-Tardif	Enseignante
Annie Foucault	Personnel de soutien

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU  
QUORUM**

La direction, M. Frédéric Audet, ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.



**Procès-verbal  
de la deuxième réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2019-2020  
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

CE # 19-12-001

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Marie-Ève Caron et secondé par Simon Drouin et résolu :

« QUE l'ordre du jour de la première réunion ordinaire soit adopté tel quel ou avec les modifications suivantes :

➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE # 19-12-002

**3. ÉLECTION D'UN(E) SECRÉTAIRE**

Il est proposé par Cassandra Perreault, secondé par Geneviève Larochelle et résolu :

« QUE la secrétaire du conseil d'établissement, Mme Stéphanie Lambert, agisse comme secrétaire d'assemblée.

➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE # 19-12-003

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 OCTOBRE 2019**

Il est proposé par Marie-Ève Caron, secondé par Cassandra Perreault et résolu :

« QUE le procès-verbal du 8 octobre dernier soit adopté tel quel.

➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Aucune information.



**Procès-verbal  
de la deuxième réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2019-2020  
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

**6. QUESTIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC**

Aucune information.

**7. MEMBRES DU CÉ**

Aucune information.

**8. POINTS EN CONSULTATION**

**8.1. Spectacle de financement**

La direction présente au conseil d'établissement (CÉ) la proposition du spectacle de financement avec M. Marco Calliari ainsi que la collaboration de Mme Ruizz et de M. Boudreault sur le thème « Musique du monde et de chez nous ». Un atelier de création sera offert par M. Simon Boudreault aux élèves de l'école grâce à un financement pour la culture du gouvernement. Le spectacle aura lieu le samedi 30 mai, au Camillois, à Saint-Camille et les élèves seront invités à s'impliquer dans le spectacle sur une base volontaire. Les billets seront à vendre comme campagne de financement.

M. Audet informe l'assemblée sur la possibilité d'une section VIP avec les maires des villages ainsi que des invités de différents partenaires financiers durant la soirée du spectacle. Un souper bénéficiaire pourrait être également offert lors de cette soirée. L'argent amassé durant la soirée sera divisé au prorata des billets vendus ainsi que les 240 places possibles dans la section VIP.



**Procès-verbal  
de la deuxième réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2019-2020  
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

Mme Perreault mentionne qu'une spécification serait appréciée, pour les parents de l'école, que les billets achetés dans la plateforme internet seront divisés entre les deux écoles.

M. Audet informe que l'argent amassé pour les billets vendus à l'école sera distribué pour l'école, mais que ceux qui seront vendus dans les différents points de vente seront mis au commun et divisés entre les deux écoles. La direction mentionne également qu'une réflexion ainsi qu'une mise au point seront faites au moment de vendre les billets. Les membres du CÉ proposent que le spectacle soit ouvert à tous et que le prix d'entrée soit le même pour un enfant et un parent.

**8.2. Achat parc-école**

La direction informe l'assemblée sur le besoin d'acheter un cabanon de rangement pour les accessoires de jeux de l'école. Le coût d'un cabanon serait dans les environs de 4500 \$ pour une grandeur de 12 x 8 pieds, sans vitre pour réduire les risques de vandalisme.

Les membres du CÉ désirent faire une demande à la municipalité pour une collaboration sur la construction du cabanon à l'école. Les membres proposent de faire une vérification avec la municipalité pour une collaboration sur les coûts de main d'œuvre à condition que l'école paye les coûts de matériaux pour la construction du cabanon. M. Audet rencontrera la personne responsable à la municipalité pour présenter cette demande. M. Simon Drouin s'occupera d'évaluer les coûts de matériaux pour la construction du cabanon.



**Procès-verbal  
de la deuxième réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2019-2020  
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

CE # 19-12-004

**9. POINTS EN ADOPTION**

9.1. Budget révisé

M. Audet présente le budget révisé en expliquant les différentes mesures dédiées. Les membres du CÉ proposent de discuter du budget « conseil d'établissement » à la fin d'année pour que le budget restant soit retourné aux élèves.

Il est proposé par Marie-Ève Caron, secondé par Simon Drouin et résolu :

QUE le budget révisé soit adopté tel quel.

➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**10. POINTS EN APPROBATION**

10.1. Sorties éducatives 2019-2020

Voici les sorties éducatives prévues pour l'année scolaire 2019-2020 :

– Activité à la résidence au Château du Bel-Âge pour les élèves de 2<sup>e</sup> année a été approuvée par le CÉ par courriel;

– Activité au centre de ski de Melbourne, pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années;

– Mme Lambert présente la sortie scolaire à Québec pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années, qui aura lieu à la fin de l'année. Cette activité aura



**Procès-verbal  
de la deuxième réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2019-2020  
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

CE # 19-12-005

lieu conjointement avec la classe de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années de Saint-Claude.  
Les détails seront à venir au prochain CÉ.

Il est proposé par Simon Drouin, secondé par Cassandra Perreault et résolu :

QUE les sorties éducatives 2019-2020 soient adoptées telles quelles.

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**11. POINTS D'INFORMATION**

11.1. Présidence

Julien Sirois explique en général les changements impliqués par la loi 40 qui a été présentée au comité de parents. M. Bachand a également mentionné les demandes d'investissements dans quatre écoles, dont l'agrandissement du gymnase de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption.

Le président mentionne que Mme Pelletier a informé le comité de parents sur le fonctionnement pour les journées de fermeture des écoles.

M. Dion a mentionné la possibilité d'ouvrir des classes du 3<sup>e</sup> cycle dans les écoles secondaires pour les élèves qui seraient en reprise de leur année scolaire.

11.2. OPP



**Procès-verbal  
de la deuxième réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2019-2020  
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

L'OPP prépare le dîner de Noël qui aura lieu le 20 décembre prochain. Mme Simard-Lebrun mentionne qu'une aide sera nécessaire pour la distribution des pâtisseries Duquette jeudi prochain, de 14 h 30 à 17 h.

11.3. Personnel enseignant

Mme Lambert présente différents projets qui ont eu lieu à l'école.

11.4. Personnel de soutien

La direction informe d'une possibilité d'ajouter une quatrième journée pour le service de repas chauds à la cafétéria. Un sondage sera envoyé sous peu aux parents de l'école à cet effet. Mme Simard-Lebrun informe qu'un sondage concernant les services de la photographe sera également envoyé aux parents pour connaître leurs opinions.

11.5. Personnel du service de garde

Aucune information

11.6. Direction

11.6.1. Suivi projet soutien aux parents

La direction explique au CÉ le bilan du projet RES Sources. Ce service permet d'accompagner des parents en leur offrant des ressources pour mieux accompagner leur enfant. M. Audet informe qu'il y a déjà des résultats pour certains enfants et que cela répond à un réel besoin. Le projet a été présenté au CSSS (Commission scolaire des Sommets des Sources) pour établir une procédure pour aider les parents à accéder aux ressources dont ils ont besoin.

11.6.2. Projet éducatif



**Procès-verbal  
de la deuxième réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2019-2020  
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

La direction mentionne que l'équipe-école s'est rencontrée pour établir les moyens reliés aux objectifs de notre projet éducatif.

**11.6.3. Parc-école**

L'achat d'un cabanon et d'un carré de sable seront à venir.

**12. DEMANDES D'INFORMATIONS  
SUPPLÉMENTAIRES DU PUBLIC**

Aucune information

**13. VARIA**

**13.1. Projet Chromebook**

M. Audet explique que l'école a été choisie pour expérimenter les « Chromebook » pour la Commission scolaire des Sommets (CSS). L'école recevra 30 portables « Chromebook » pour les élèves et les enseignants de l'école.

**13.2. Journée de panne électrique**

Mme Perreault se questionne sur la procédure de l'école en cas de panne d'électricité si aucune génératrice n'est fournie par la municipalité. La direction informe au CÉ que la CSS répond aux besoins de base (pompe à l'eau, four micro-ondes, etc.) en fournissant une génératrice pour ces besoins. M. Drouin mentionne qu'une nouvelle génératrice sera achetée à la municipalité de Saint-Georges, ce qui permettra de répondre au besoin.

**13.3. Tournoi des maires — hockey bottine**





**Procès-verbal  
de la deuxième réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2019-2020  
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

Le comité de sports et de loisirs organise un tournoi des maires avec le hockey bottine qui aura lieu à Wotton le 31 janvier 2020. Les profits amassés lors de ce tournoi seront remis aux écoles des municipalités participantes. Mme Perreault demande si certains membres du personnel aimeraient participer à l'événement. M. Audet s'informerait avec l'équipe-école.

**14. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du CÉ se déroulera le 14 janvier 2020.

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Marie-Ève Caron, secondé par Simon Drouin, et résolu :

QUE la séance soit levée à 8 h 29.

➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE # 19-12-006

\_\_\_\_\_  
(Signature)  
Président, Julien Sirois

\_\_\_\_\_  
(Signature)  
Direction, Frédérick Audet